

## ASSEMBLÉE NATIONALE

10 décembre 2025

---

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES  
- (N° 2115)

Adopté

N° AS552

## AMENDEMENT

présenté par

M. Labaronne, rapporteur pour avis au nom de la commission des finances

-----

### ARTICLE 1ER BIS

I. – À l’alinéa 2, substituer aux mots :

« entre les »

le mot :

« des ».

II. – En conséquence, au même alinéa, substituer à la dernière occurrence du mot :

« et »

le mot :

« avec ».

III. – En conséquence, à la fin du même alinéa, substituer au mot :

« dernier »

le mot :

« paiement ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.